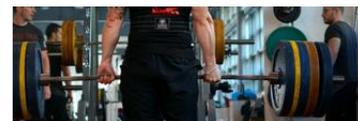


PAS A PAS INSCRIPTION TEP ACTIVITES DE LA FORME

- 1- Se rendre sur la fiche TEP AF sur le site internet du CREPS IDF :
<https://www.creps-idf.fr/formation.offre#TEP>
- 2- Ouvrir la fiche d'information en cliquant sur le bouton « en savoir plus »



CREPS - Site de Châtenay-Malabry

**Tests d'Exigences Préalables BPJEPS
Activités de la forme (TEP AF)**
Coach sportif

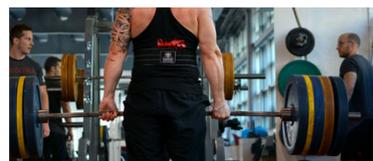
- 3- Prendre connaissance des renseignements communiqués : détail des épreuves, modèle de certificat médical à déposer, visualiser les vidéos

Vérifier les dates , la date de complétude de la session (date limite de dépôt des justificatifs et de paiement des frais) et des places disponibles dans chaque session.

Le logiciel met à jour instantanément le nombre de places disponibles en fonction des dossiers qui sont validés.

Tests d'Exigences Préalables BPJEPS Activités de la forme (TEP AF)

CREPS - Site de Châtenay-Malabry



Test d'Exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS activités de la forme :

Pour entrer en formation BPJEPS activités de la forme, chaque candidat doit satisfaire aux tests d'exigences préalables à l'entrée en formation (TEP) suivant [annexe 1 de l'arrêté du 5 septembre 2016](#).

L'obtention des tests d'exigences préalables à l'entrée en formation n'équivaut pas aux tests de sélection. Chaque organisme de formation propose des tests de sélection indépendamment des TEP.

Vous trouverez le détail des DISPENSES ET ÉQUIVALENCES dans [ANNEXE VI de l'arrêté du 5 septembre 2016](#).

Afin de vous préparer au passage des Tests d'Exigences Préalables au BPJEPS Activités de la Forme, vous trouverez ci-après le descriptif des épreuves et les barèmes :

» Les chiffres clés :

• 60 % de réussite

Vous devez présenter un certificat médical de non-contre indication à la pratique et à l'enseignement des activités de la forme. Voici ci-dessous un modèle type qui vous est proposé :

[Certificat médical](#)

Descriptif et réglementation applicables aux TEP BPJEPS activités de la forme :



[Dossier à télécharger.](#)

[Accompagnement des personnes en situation de handicap](#)

- 4- Accéder au logiciel d'inscription

INSCRIPTION AUX TEP

- Toute inscription induit des frais administratifs et/ou techniques et nécessite un paiement en ligne pour validation.
- Ne sont pas concernés par l'inscription aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) les candidats possédant déjà leurs TEP.
- [S'inscrire seulement aux TEP](#)

- 5- Créer un compte et renseigner les éléments administratifs

S'identifier

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

JE N'AI PAS ENCORE DE COMPTE

Je m'identifie pour y accéder

Adresse e-mail Mot de passe Connexion

Maintenir ma connexion

Mot de passe perdu ou ré-initialisation du compte : cliquez ici

Je crée un compte

Pour accéder à nos services, il est nécessaire de créer un compte pour vous identifier ultérieurement.

Le Creps s'engage à sécuriser vos informations et à les garder strictement confidentielles.

Prénom Nom d'usage

Adresse postale

Code postal Ville

France

Un message va être envoyé à cette e-mail pour vérification.

Vérifiez dans le dossier "Indésirables" si le message n'apparaît pas dans votre boîte de réception.

Vous devez cliquer le lien du message reçu pour valider votre compte et définir un mot de passe.

Adresse e-mail Téléphone

Créer mon compte

6- Après avoir renseigné la première partie de l'inscription avec les informations générales, vous choisirez la date de la session et les options qui vous concernent.

Vous accepterez les conditions générales de ventes et pourrez confirmer et payer les frais administratifs.

Options d'inscription

SESSIONS DE TEP

- 28 avril 2023 (28/04/2023) Trop tard
- 12 mai 2023 (12/05/2023) 41 places restantes
- 26 mai 2023 (26/05/2023) 53 places restantes
- 2 juin 2023 (02/06/2023) 144 places restantes
- 9 juin 2023 (09/06/2023) 142 places restantes
- 7 juillet 2023 (07/07/2023) 144 places restantes

OPTIONS À CHOISIR

- Cours collectifs
- Haltérophilie, musculation

commentaire inscriptions

La date limite de complétude du dossier est mentionnée sur votre inscription et sur le site internet.

Vous devez avoir déposé vos justificatifs et avoir procédé au règlement des frais administratifs au maximum avant cette date.

Une inscription tant qu'elle n'est pas validée ne vous garantit pas une place. Le nombre de places étant limité à 150, dès que le quota sera atteint les dossiers ne pourront plus être finalisés même si ils ont été réglés.

Nous vous invitons donc à compléter votre dossier au plus vite après l'inscription.

Vérifiez les détails de votre inscription

Tests d'Exigences Préalables BPJEPS Activités de la forme (TEP AF) - Coach sportif TEP 80.00 €

- Frais techniques - TEP
- Session TEP 12 mai 2023

TOTAL FRAIS ADMINISTRATIFS 80.00 €

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées dans le cadre du traitement de mon dossier d'inscription.

En soumettant ce formulaire, j'atteste avoir lu et j'accepte les conditions générales de vente des formations.

Sessions de TEP: 41 places restantes

← Étape précédente

Je confirme et je paie mon inscription

Après la validation de cette étape, votre inscription sera enregistrée.

Vous serez invité à poursuivre la construction de votre dossier d'inscription dans votre espace candidats/stagiaires.

Vous devez compléter le dossier TEP avant le 21 avril 2023

Attention, le paiement confirme votre souhait de participer à la session. Le CREPS IDF ne remboursera pas les frais d'inscription si vous changez d'avis, sauf cas de force majeure sur présentation d'un justificatif.

Si vous n'êtes pas sûr de vouloir participer à la session, vous pouvez passer l'étape de paiement mais il ne faudra pas oublier de régler les frais pour que votre dossier puisse être complété et validé. **En cas de dépassement du quota de places disponibles, vous ne pourrez plus finaliser votre inscription, votre place n'étant pas réservée tant que le dossier ne sera pas complet.**

Dans ce cas cliquez sur « annuler » le logiciel passera l'étape de paiement.

Paiement de 80.00 EUR

CREPS Ile-de-France - Formation

Numéro de carte

Date de fin de validité (MM/AA)

Cryptogramme visuel : 3 derniers chiffres au dos de la carte (?)



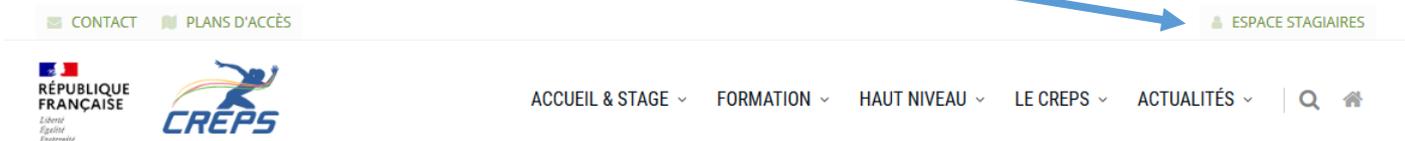
Paybox © Infos Sécurité Commerce : France

MPADS 5.5 version 1.0.0

Si votre banque adhère au programme de sécurisation des paiements Verified by Visa ou SecureCode Mastercard après avoir cliqué sur « VALIDER », vous verrez alors un nouvel écran s'afficher, invitant à vous authentifier avec un code différent de votre « code confidentiel carte ».

Si vous n'avez pas réglé à l'étape 5, le logiciel insèrera un module « paiement des frais administratifs » dans votre dossier d'inscription pour un paiement différé.

L'accès à une inscription déjà débutée se fait à partir du site internet du CREPS IDF par le bouton « **espace stagiaires** » situé en haut et à droite de la page d'accueil.



7- Onglet dossier d'inscription : suivez l'état d'avancement de votre inscription et dialoguez avec l'équipe administrative

Dossier d'inscription

AF - PARCOURSUP - Tests d'Exigences Préalables BPJEPS Activités de la forme (TEP AF) - Coach sportif

TEP TEP AF Parcoursup 23 avril 2021 · Cours collectifs · Je n'ai pas validé les TEP

AVANCEMENT :

- Informations administratives
- Pièces à fournir
- Validation du dossier

33%

DATES CLÉS

Votre dossier doit être complet avant le 08/04/2021

Demiers messages

- Conseiller(ère) - 2 décembre 2019 : Bienvenue dans votre espace personnel, cliquez dans cette zone pour communiquer avec votre conseillère.
- Conseiller(ère) - 25 février : votre dossier a été dévalidé
- Conseiller(ère) - 25 février : Nous n'acceptons pas les fausses identités

Vous pouvez remplir le dossier étape par étape à votre rythme, vos informations sont enregistrées au fil des modifications. **Vous retrouverez ces informations, même incomplètes, lorsque vous reviendrez dans votre espace personnel.** Tout dossier non complet avant la date limite ci-dessus ne pourra pas être pris en compte, la validation de vos pièces peut prendre du temps, pensez à anticiper.

Informations administratives

Chaque justificatif déposé doit être validé par un gestionnaire administratif du CREPS pour que le pourcentage d'avancement de votre dossier évolue.

Paiement des frais administratifs

Tests d'Exigences Préalables BPJEPS Activités de la forme (TEP AF) - Coach sportif	TEP	
• Frais techniques	80.00 €	
• Options à choisir		
◦ Cours collectifs	0.00 €	
TOTAL à payer	80.00 €	Je paie 80.00 €

Cette étape ne concerne que les candidats qui n'ont pas payé à l'étape précédente.

6.a- Complétez les items ci-dessous (cliquez sur la flèche pour ouvrir chaque partie)

Situation

Veuillez remplir soigneusement chacun des panneaux ci-dessous.

À chaque modification de ces informations vous devrez fournir les pièces justificatives listées dans l'étape suivante.

☑ Cliquez ici pour vérifiez l'ensemble des informations

Allègements

Informations compte

Vous arriverez ensuite au module « pièces à fournir » - suivez les instructions

6.b- Chaque pièce déposée s'enregistre automatiquement, vous pouvez l'annuler si vous vous êtes trompé. Vous n'avez pas besoin de valider l'envoi.

Pièces à fournir 3

Le type, la nature et le nombre des pièces à fournir dépend de votre situation.

À chaque modification de celle-ci vous devrez vérifier si toutes les pièces présentes dans la liste ci-dessous ont été fournies.

Votre conseiller(ère) validera vos pièces en fonction de l'avancement. Elle vous indiquera ce qui est irrecevable et comment y remédier. Lorsque toutes les pièces seront validées vous pourrez procéder à la validation finale de votre dossier d'inscription.

Vous devez fournir un seul document PDF par pièce demandée, pour toutes vos opérations: tranformation vers PDF, compression, fusion de documents vous pouvez utiliser les nombreux outils en ligne (par ex. I love PDF).

Photo d'identité

- Pièce téléversée
- Pièce validée

Fichier attendu:
Image JPG ou PNG

Il ne s'agit pas d'un selfie, la photo d'identité **NORMALISÉE** est utilisée pour votre dossier, elle sera également utilisée pour produire les documents et cartes vous concernant.

- Ne laissez aucune zone blanche autour de la photo
- **Votre visage doit être de face, dans le sens vertical**
- **La taille du visage doit être au minimum 80% de la photo**
- Votre photo sera recadrée suivant le format d'identité (3.5 x 4.5 cm)

Glissez
une photo
ou cliquez ici



Pièce d'identité

- Pièce téléversée
- Pièce validée

Fichier attendu:
Format PDF

Copie de la **Carte Nationale d'Identité** (recto-verso),
OU du **passport** en cours de validité
OU **titre de séjour** valide (pour les personnes de nationalité étrangère hors UE)

La CNI doit être scannée recto + verso dans un seul document PDF

Glissez
un fichier PDF
ou cliquez ici



Certificat médical

- Pièce téléversée
- Pièce validée

Fichier attendu:
Format PDF

Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'enseignement de la discipline concernée datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.

Téléchargez et utilisez obligatoirement  ce modèle

Glissez
un fichier PDF
ou cliquez ici



Les justificatifs doivent tous être visualisés et validés par le service administratif du CREPS IDF pour que vous puissiez valider votre inscription. Cela peut prendre du temps en fonction de la charge de travail et de l'heure de dépôt. Les équipes ne travaillent pas 24 h sur 24 ! soyez patient et anticipez.

8- Validation du dossier

Validation du dossier

Lorsque votre situation et toutes les pièces seront approuvées vous pourrez procéder à la validation finale de votre dossier d'inscription.

Vous recevrez une notification pour procéder à la validation finale du dossier. Une case à cocher sera activée.

La convocation aux TEP sera envoyée par mail en début de semaine avant la date de TEP choisie.

Le logiciel adressera par mail des notifications sur l'évolution de votre inscription, pensez à vérifier que celles-ci n'arrivent pas dans vos spams.

Merci de votre attention.